

PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028



Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec



Le plan stratégique 2024-2028 s'inscrit dans la continuité des efforts de l'Ordre visant à favoriser l'accès aux services d'orientation, de counseling et d'intervention psychosociale et à garantir la qualité des services offerts par les conseillères et conseillers d'orientation, tout en améliorant les mécanismes d'adaptation aux nouveaux défis et enjeux qui façonnent notre profession.

Le renforcement de nos partenariats, la sensibilisation active du public à notre métier et le développement de nos ressources internes dessinent la voie pour une période de quatre ans qui sera, nous l'espérons, marquée par l'innovation, la collaboration et un engagement indéfectible envers notre mission et notre profession.

PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028



Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec

Mission

L'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec assure la protection du public en surveillant l'exercice de la profession et en lui fournissant des recours légaux. Cette protection du public s'articule également autour de l'accessibilité et de la qualité des services d'orientation ainsi que du positionnement sur les enjeux de société en lien avec son champ d'exercice. De plus, l'Ordre soutient ses membres dans le développement et la consolidation de leurs compétences, dans le respect de leurs obligations.

Vision

Grâce à son leadership et son approche collaborative, l'Ordre vise à favoriser l'accès à l'expertise et aux services offerts par les conseillères et conseillers d'orientation, considérés comme essentiels à la société.

Valeurs

L'Ordre aborde toutes situations avec Rigueur. Dans un souci de cohérence, de logique et d'objectivité, avec le recul nécessaire à la recherche de solutions fondées sur des éléments scientifiques, légaux, réglementaires et éthiques pour agir au moment opportun.

L'Ordre aborde toutes situations avec Respect. En faisant preuve de considération envers toutes les personnes avec qui il entre en relation et en évitant toute forme de discrimination. Ses actions incarnent les notions de courtoisie, de diligence, de confiance et de discrétion par la voie de paroles et de gestes sensibles à l'égard d'autrui.

L'Ordre aborde toutes situations avec Engagement. Afin que chaque membre de l'équipe puisse se dépasser en vue de l'atteinte des objectifs. Cela se traduit dans la mobilisation collective vers l'excellence des services offerts au public et aux membres. Cet engagement se manifeste aussi par la solidarité entre les collègues et par un fort sentiment d'appartenance.

L'Ordre aborde toutes situations avec Équité. Pour respecter les droits de toute personne et pour assurer un traitement juste, considérant les particularités et les besoins de chacun.

L'Ordre aborde toutes situations avec Intégrité. En reconnaissant les limites de ses compétences, en faisant preuve de loyauté envers la profession et en diffusant une information exacte et pertinente. Cela suppose qu'il agisse de façon à préserver la confiance du public et de ses membres, en cohérence avec ses autres valeurs fondamentales.

PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028



Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec

STRATÉGIES

- Consolider les relations partenariales avec des acteurs influents
- Informer le public sur la profession de conseiller.ère d'orientation
- Prendre position publiquement sur des enjeux concernant l'accès aux services
- Faciliter l'accès à la formation et à la profession en orientation

STRATÉGIES

- Actualiser l'offre de formation offerte par l'Ordre
- Développer une approche collaborative avec des partenaires pour augmenter l'offre de formation
- Initier les conseillers.ères d'orientation à une culture de supervision clinique
- Développer un cadre d'intervention en lien avec la pratique illégale des activités réservées dans une optique d'accessibilité compétente

Objectif
Favoriser l'accès à des services d'orientation, de counseling et d'intervention psychosociale

Enjeu 1
ACCÈS AUX SERVICES

Objectif
Assurer la qualité des services offerts par les conseillers.ères d'orientation auprès des individus et des organisations

Enjeu 2
COMPÉTENCE

Enjeu 3
AGILITÉ ORGANISATIONNELLE

Objectif
Améliorer les mécanismes organisationnels afin que l'Ordre s'adapte aux changements, réalise sa vision et poursuive sa mission de protection du public

STRATÉGIES

- Développer une approche de gestion intégrée des risques pour la gouvernance et les opérations
- Améliorer l'efficacité des processus et la collaboration entre les services
- Fidéliser les personnes employées et collaboratrices de l'Ordre